

10.—Dimensions et coût des cales-sèches subventionnées en vertu de la loi des subventions aux cales-sèches, de 1910.

Localité.	Longueur.	Largueur.	Profondeur à l'entrée.	Coût Total.	Subventions.
	pieds.	pieds.	pieds.	\$	
Collingwood n° 1, Ont.	515-10	59-8	16	500,000	3 p.c. pendant 20 ans.
Collingwood n° 2, Ont.	413-2	95	16	306,965	3 p.c. pendant 20 ans.
Port Arthur, Ont.	708-3	77-6	16-2	1,258,050	3 p.c. pendant 20 ans.
Montréal, Qué.	600	100	27-5	3,000,000	3½ p.c. pendant 35 ans.
Prince Rupert, C.B.	600	100	25	2,199,168	3½ p.c. pendant 25 ans.
St. John, N.B.	1,150	133-0	42-0	-	En construction.
Vancouver (Bassin à flot)	556-5	98-0	28-0	-	-

Budget.—Le tableau 11 nous expose le budget du ministère des Travaux Publics du gouvernement fédéral pour les exercices 1917-22. Pendant l'exercice 1922, les dépenses de ce ministère ont été de \$17,939,494, comparativement à \$20,970,674 en 1921 soit une réduction de \$3,031,180, causée par un abaissement des dépenses dans tous les services, à l'exception de la voirie et des ponts; une augmentation de \$399,984 dans ce service est due à la construction d'un pont à Banff, sur la rivière Bow, d'un pont international à Edmundston, N.-B., et d'un nouveau pont tournant à Burlington Channel, Ont.

11.—Budget du ministère des Travaux publics, exercices 1917-1922.

DÉPENSES.

Détails.	1917.	1918.	1919.	1920.	1921.	1922.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trav., havres et cours d'eau.	6,548,568	5,551,774	3,181,349	4,320,581	7,541,668	6,142,157
Matériel de dragage, etc.	2,410,413	1,405,838	677,500	1,205,486	1,456,243	1,211,582
Estacades et glissoires.	111,876	64,859	56,169	33,339	1	1
Routes et ponts.	38,266	18,991	24,952	202,888	196,209	596,193
Édifices publics.	5,717,450	5,843,289	7,466,679	8,442,124	8,443,892	7,401,222
Télégraphes.	775,340	751,452	789,883	885,730	1,089,242	1,024,116
Divers.	559,683	419,005	706,464	1,028,185	1,031,528	765,697
Totaux	16,161,596	14,055,208	12,902,996	16,118,333	19,752,782	17,140,967
Crédits de guerre pour les hôpitaux militaires.	-	-	8,492,504	4,337,127	1,217,892	798,527
Grand total	-	-	21,395,500	20,455,460	20,970,674	17,939,494

RECETTES.

Estacades et glissoires.	97,142	26,188	16,763	48,133	1	1
Cales sèches.	64,919	56,484	72,428	81,148	64,918	112,194
Loyers.	94,729	106,205	101,664	143,355	128,148	111,111
Lignes télégraphiques.	191,453	204,878	231,332	277,749	330,470	290,131
Recette casuelles.	45,017	27,737	108,295	81,073	199,583	180,691
Bacs passeurs.	-	-	-	1,632	2,010	2,093
Totaux	493,260	421,492	530,482	633,090	725,129	696,220

¹En 1920-1921, l'exploitation des estacades et des glissoires a été affermé à des compagnies.

Commissions des Havres.

Certains des ports canadiens sont administrés par des commissions connues sous le nom de Commissions des Havres. Chaque Commission est constituée par une loi spéciale du Parlement canadien et se compose de trois à cinq membres. Les biens immeubles de ces havres sont régis et administrés par la Commission, sans cesser d'appartenir à l'Etat et les commissaires ont le droit d'acquérir et de posséder des biens meubles et immeubles pour l'amélioration et l'agrandissement des havres. Toutefois, ils ne peuvent aliéner les immeubles acquis de l'Etat sans l'approbation du Conseil des Ministres. Les commissions sont investies du pouvoir de faire les règlements nécessaires à l'administration des ports, fixer et percevoir les droits et redevances des vaisseaux et cargaisons entrés dans le port ou qui en